

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 28 juin 2022

LA FFB ET LE CCCA-BTP RENFORCENT LEUR COLLABORATION POUR ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEURS BESOINS EN FORMATION ET RECRUTEMENT

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) et le Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics (CCCA-BTP) ont conclu un accord de partenariat visant à renforcer leur collaboration pour l'apprentissage et la formation professionnelle dans le secteur du bâtiment, qui reste l'un des premiers employeurs de France.

Par cette convention, les deux parties s'engagent, pour la FFB, à apporter son expertise métier et sectorielle ; pour le CCCA-BTP, à apporter son expertise au service de la qualité de la formation professionnelle et notamment l'apprentissage.

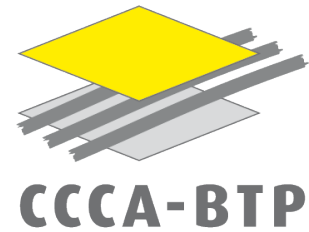
En effet, les changements actuels inhérents à la volonté de construire bas carbone, réhabiliter durablement le patrimoine, améliorer la performance énergétique du bâti et la promotion de la transition numérique des métiers du bâtiment font émerger de nouvelles compétences qui nécessitent de former et de recruter de plus en plus de jeunes diplômés.

En mobilisant leurs structures, la FFB et le CCCA-BTP contribuent à l'évolution de la formation et donc de l'adaptation des compétences, avec un plan d'actions dès 2022 pour :

- mettre l'accent sur les besoins en compétences ;
- placer l'innovation au cœur des formations préparant aux pratiques professionnelles ;
- promouvoir l'enregistrement des certifications professionnelles ;
- favoriser l'intégration pérenne des nouveaux entrants en entreprise.

Pour Olivier Salleron, président de la FFB : *« Depuis 80 ans, la FFB qui a créé le CCCA-BTP avec les partenaires sociaux du BTP, participe par l'engagement de ses mandataires, à sa gestion et son développement. Le secteur a besoin des compétences nécessaires aux évolutions actuelles et à venir de ses marchés. Les enjeux climatiques sont un des moteurs des changements. Il est du devoir de la FFB de contribuer à l'évolutions de l'offre de formation en partageant son expertise métiers. »*

Pour Éric Routier, président du CCCA-BTP : *« Ce partenariat entre le CCCA-BTP et la FFB, membre de notre conseil d'administration à gouvernance paritaire, réaffirme les liens forts qui nous lient. Le développement des compétences, indissociables de la formation, est au centre des enjeux auxquels les entreprises du bâtiment doivent répondre. C'est le cœur de ce partenariat, qui s'appuie sur les expertises du CCCA-BTP, pour impulser l'innovation dans les métiers et les pratiques pédagogiques, afin de répondre aux besoins en compétences et qualifications professionnelles des entreprises du bâtiment et assurer l'excellence de la formation professionnelle, en particulier de l'apprentissage. »*

**À propos de la FFB :**

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) est forte de 50 000 adhérents, dont 35 000 de taille artisanale. Ces entreprises réalisent les 2/3 des 149* milliards d'euros HT du chiffre d'affaires et emploient les 2/3 des 1 245 000* salariés du secteur. Déclarée officiellement 1^e organisation patronale représentative des employeurs du bâtiment, pour toutes les tailles d'entreprise, la FFB défend en toute indépendance les intérêts collectifs de l'ensemble de la branche (*chiffres 2021).

À propos du CCCA-BTP :

Le Comité de concertation et de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics (CCCA-BTP) est une association nationale, professionnelle et à gouvernance paritaire des branches du bâtiment et des travaux publics. Il est chargé de mettre en œuvre la politique de formation professionnelle initiale aux métiers de la construction par l'apprentissage définie par les partenaires sociaux du BTP.

Le CCCA-BTP développe depuis près de 80 ans une solide expertise de la pédagogie de l'alternance. Outil des branches du bâtiment et des travaux publics, le CCCA-BTP est un accélérateur d'innovation dans la formation aux métiers du BTP et un interlocuteur privilégié des organismes de formation aux métiers du BTP. Grâce à son offre de services, le CCCA-BTP les accompagne pour leur permettre d'anticiper les évolutions, gagner en attractivité, assurer le développement de leur activité, optimiser leur performance et garantir une haute qualité pédagogique. Le CCCA-BTP, qui fait de l'innovation un marqueur fort de son action, soutient les expérimentations et les projets innovants avec des appels à projets, conçoit les ressources et outils pédagogiques adaptés à la montée en compétences des apprentis, aux nouvelles formes d'apprentissage (réalité virtuelle et augmentée, formation à distance, hybridation des compétences) et aux besoins des entreprises. Il a créé l'accélérateur pédagogique du BTP, qui vise à partager, tester, expérimenter et déployer les innovations pédagogiques au profit des organismes de formation par apprentissage aux métiers du BTP de demain. Il a également créé WinLab', incubateur et éclaireur de tendances, pour imaginer les formations aux métiers du BTP de demain.

ccca-btp.fr | f : 3cabtp | @3cabtp | Y : 3cabtp | in : 3cabtp | | laconstruction.fr | winlab-cccabtp.com

CONTACTS PRESSE

FFB : Anaïk Cucheval – 01 40 69 51 39 – cuchevala@national.ffbatiment.fr

CCCA-BTP : Patricia Desmerger - Campagne
06 07 47 34 77 - 01 42 02 45 44 - patricia.desmerger@orange.fr